



Les Antiques d'Autun à la Renaissance : poids des travaux historiques et émergence d'un discours antique (1529-1620)

Vivien Barrière

► To cite this version:

Vivien Barrière. Les Antiques d'Autun à la Renaissance : poids des travaux historiques et émergence d'un discours antique (1529-1620). *Anabases - Traditions et réceptions de l'Antiquité*, 2020, 32, pp.133-150. 10.4000/anabases.11296 . hal-03139141

HAL Id: hal-03139141

<https://hal.science/hal-03139141v1>

Submitted on 11 Feb 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



ANABASES

Traditions et Réceptions de l'Antiquité

N° 32

2020

Antiquaires et archéologues d'antan
L'histoire romaine et le politique Relire
Gsell *L'Invention du Théâtre Antique*
dans les paratextes savants El imaginario
prehistórico y la Antigüedad en el cine

ANABASES
Traditions et Réceptions de l'Antiquité
Revue de l'équipe de recherche E.R.A.S.M.E.
Université Toulouse-Jean Jaurès (UT2J)

Anabases dispose d'un Comité de lecture international. Chaque article envoyé à la rédaction est soumis, une fois anonymisé, à l'expertise de deux spécialistes qui rendent un rapport écrit. Les deux rapports anonymisés sont transmis à l'auteur qui tient compte des observations en vue de la publication.

COMITÉ SCIENTIFIQUE

Germaine AUJAC (université Toulouse-Jean Jaurès : histoire de la géographie et des sciences antiques)
Florence BOUCHET (université Toulouse-Jean Jaurès : littérature médiévale)
Hinnerk BRUHNS (CNRS : histoire économique et sociale ancienne et contemporaine)
Paulo BUTTI DE LIMA (université de Bari : historiographie et réception de l'Antiquité)
Luciano CANFORA (université de Bari : littérature et histoire anciennes, historiographie)
Giovanna CESERANI (Stanford University : histoire intellectuelle et historiographie de la tradition classique)
Temístocles CEZAR (université de Porto Alegre : historiographie moderne)
Serafina CUOMO (University of London, Birkbeck College : histoire des mathématiques et des sciences)
Paul DEMONT (université de Paris Sorbonne : philologie grecque et héritage classique)
Marie-Laurence DESCLOS (université de Grenoble II : philosophie de l'Antiquité)
Olivier DEVILLERS (université de Bordeaux 3 – Michel-de-Montaigne : littérature et historiographie latines)
Andrea GIARDINA (Istituto italiano di scienze umane : histoire du monde romain et de ses réceptions)
Ève GRAN-AYMERICH (AIBL : histoire de l'archéologie et des transferts culturels)
François HARTOG (EHESS : historiographie ancienne et moderne)
Geneviève HOFFMANN (université de Picardie : histoire des mondes grecs)
Christian JACOB (CNRS/EHESS : histoire comparée et épistémologie des savoirs)
Suzanne MARCHAND (Louisiana State University : histoire du classicisme et de l'orientalisme)
Wilfried NIPPEL (Humboldt Universität Berlin : histoire et historiographie de l'Antiquité)
Sylvie PITTIA (université de Paris I-Panthéon Sorbonne : histoire et historiographie du monde romain)
Stéphane RATTI (université de Franche-Comté – Besançon : philologie et héritage latin)

COMITÉ DE RÉDACTION

Clément BERTAU-COURBIÈRES, Corinne BONNET, Laurent BRICAULT, Clément BUR, Adeline GRAND-CLÉMENT,
Anne-Hélène KLINGER-DOLLÉ, Véronique KRINGS, Thibaud LANFRANCHI, Pascal PAYEN, Grégory REIMOND,
Sarah REY, Catherine VALENTI, Noémie VILLACÈQUE

ÉDITEUR RESPONSABLE

Clément BUR

ÉDITRICE ADJOINTE

Catherine VALENTI

SITES WEB

<http://plh.univ-tlse2.fr>

Revue.org : <http://anabases.revues.org>

ABONNEMENT ET VENTE AU NUMÉRO

Éditions De Boccard - 4, rue de Lanneau - 75005 Paris

info@deboccard.com - www.deboccard.com

Tél. : 0033/(0)143260037 - Fax : 0033/(0)143548583

ANABASES

Traditions et Réceptions de l'Antiquité

N° 32

2020

E.R.A.S.M.E.

Université Toulouse - Jean Jaurès

Sommaire

N° 32 - 2020

Historiographie et identités culturelles

Pascal MONTLAHUC

L'histoire romaine et le politique : complément d'enquête II

Traditions du patrimoine antique

Alberto LOMBO MONTAÑÉS

Apuntes para el estudio del imaginario prehistórico y sus relaciones
con la Antigüedad clásica en los personajes del cine moderno 33

Jorge Elices Ocón

Antiquity depicted as part of a discourse:
from the first European travellers to the DAESH propaganda 49

Archéologie des savoirs

Dossier Antiquaires & archéologues d'antan
(dossier dirigé par Vivien Barrière)

Vivien BARRIÈRE & Véronique KRINGS

Introduction 73

Alessia ZAMBON

Acquisition et transmission du savoir antique à Athènes
à la fin du XVIII^e et au début du XIX^e siècle :
Fauvel et son réseau de sociabilité 79

Christian MAZET

- Les antiques de Gustave-Adolphe Beugnot (1799-1861).
Histoire et fortune d'une collection oubliée 107

Vivien BARRIÈRE

- Les Antiques d'Autun à la Renaissance : poids des travaux historiques
et émergence d'un discours antiquaire (1529-1620) 133

Marie-Laurence HAACK

- Les Étrusques et la question raciale dans l'Italie fasciste 151

Anne-Julie ETTER

- Temples et pyramides : la place de l'Égypte dans l'étude
des antiquités de l'Inde (xviii^e – xix^e siècle) 165

Actualités et débats

Malika BASTIN-HAMMOU et Pascale PARÉ

- ITHAC - L'Invention du Théâtre Antique dans le Corpus des paratextes
savants du xvi^e siècle. Analyse, traduction, exploration numérique 185

Lire, relire la bibliothèque des sciences de l'Antiquité

Philippe LEVEAU

- Lectures coloniales et post-coloniales de l'histoire de l'Afrique romaine.
Histoire et constructions mémorielles. À propos de Stéphane Gsell,
« La Tripolitaine et le Sahara au iii^e siècle de notre ère »,
Mémoires de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres,
1926, p. 149-166 193

Stéphane GSELL

- « La Tripolitaine et le Sahara au III^e siècle de notre ère »,
Mémoires de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, 1926, p. 149-166 . . 211

Ateliers

Antiquités numériques (coordonné par E. Guillon) (n° 3)

Jean-Louis FERRARY et Philippe MOREAU

- La base de données *LEPOR* 231

Actualités du théâtre (n° 6)

Catherine AILLOUD-NICOLAS

- Se méfier des classiques ? À propos d'*Oreste à Mossoul* de Milo Rau 237

Archives de savant (n° 15)

Massimo CULTRARO

Heinrich Schliemann e l'Italia: storie di archivi, narrazioni di uomini . . . 240

Comptes rendus

Antony AUGOUSTAKIS et Stacie RAUCCI (éds.)

Epic Heroes on Screen (Mathieu SCAPIN) 253

Patrick BAKER, Johannes HELMRATH et Craig KALLENDORF (éds.)

*Beyond Reception: Renaissance Humanism
and the Transformation of Classical Antiquity* (Alexia Dedieu) 255

Dominique MILLET-GÉRARD

Édition de Jacob Balde,
Jephtias Tragoedia / La Fille de Jephté, tragédie (Simone de Reyff) 257

Joshua BILLINGS, Felix BUDELMANN et Fiona MACINTOSH (éds.)

Choruses, Ancient and Modern (Malika Bastin-Hammou) 259

Tiphaine Annabelle BESNARD et Mathieu SCAPIN (dir.)

*Age of Classics ! L'Antiquité dans la culture pop.
Catalogue de l'exposition présentée au Musée Saint-Raymond,
Musée d'archéologie de Toulouse, du 22 février au 22 septembre 2019*
(Élodie Guillon) 260

Fiona Cox

*Ovid's Presence in Contemporary Women's Writing.
Strange Monsters* (Séverine Tarantino) 262

Annick FENET, Michela PASSINI et Sara NARDI-COMBESURE (dir.)

Hommes et patrimoines en guerre. L'heure du choix (1914-1918)
(Natacha Lubtchansky) 264

Kristopher F. B. FLETCHER et Osman UMURHAN (éd.)

Classical Antiquity in Heavy Metal Music
(Francesco Xella et Corinne Bonnet) 266

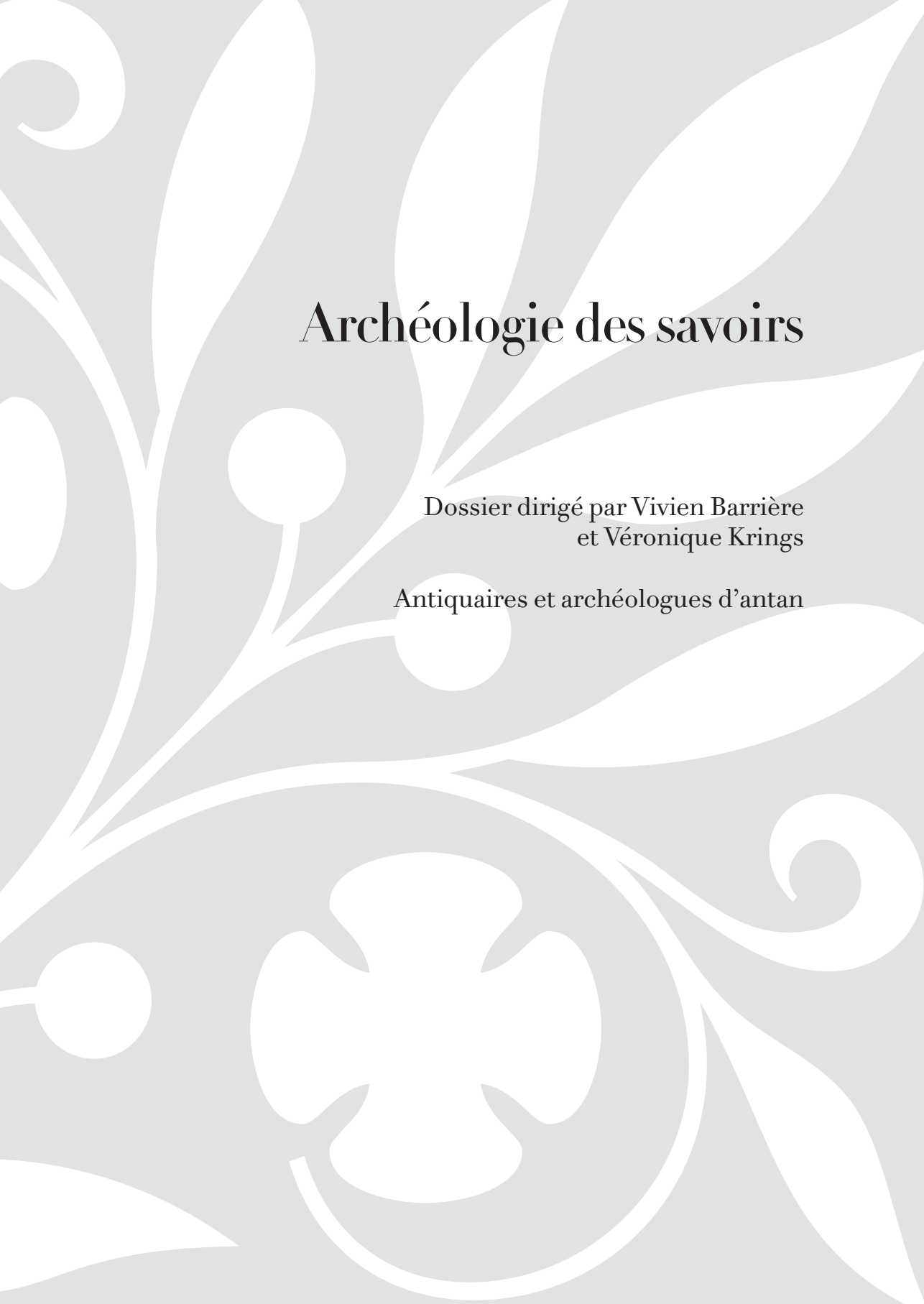
Shawn W. FLYNN (éd.)

*Children in the Bible and the Ancient World.
Comparative and Historical Methods in Reading Ancient Children*
(Sophie Laribi Glaudel) 267

Erminio FONZO

Il mondo antico negli scritti di Antonio Gramsci (Andrea Avalli) 269

Patrick GRAY	
<i>Shakespeare and the Fall of the Roman Republic. Selfhood, Stoicism and Civil War</i> (Cyrielle Landrea)	270
Mélanie LOZAT et Sara PETRELLA (dir.)	
<i>La Plume et le calumet. Joseph-François Lafitau et les « sauvages américains »</i> (Clément Bur)	271
BARTOLO NATOLI ET STEVEN HUNT (éds.)	
<i>Teaching Classics with Technology</i> (Léa Marques)	274
S. Douglas OLSON (éd.)	
<i>Ancient Comedy and Reception. Essays in Honor of Jeffrey Henderson</i> (Malika Bastin-Hammou)	276
Mark A. RALKOWSKI	
<i>Plato's Trial of Athens</i> (Jean Zaganianaris)	278
Brett M. ROGERS et Benjamin Eldon STEVENS (ed.)	
<i>Once and Future Antiquities in Science Fiction and Fantasy</i> (Clément Bur)	280
Stine SCHIERUP (éd.)	
<i>Documenting Ancient Rhodes: Archaeological Expeditions and Rhodian Antiquities</i> (Filippo Carlà-Uhink)	282
Vasiliki ZACHARI, Élise LEHOUX et Noémie HOSOI (dir.)	
<i>La cité des regards. Autour de François Lissarrague</i> (Clarisse Evrard)	284
Sandra ZANELLA	
<i>La caccia fu buona : pour une histoire des fouilles à Pompéi de Titus à l'Europe</i> (Vivien Barrière)	286
Donna ZUCKERBERG	
<i>Not All Dead White Men. Classics and Misogyny in the Digital Age</i> (Fabien Bièvre-Perrin)	287
Résumés	291
Index	297



Archéologie des savoirs

Dossier dirigé par Vivien Barrière
et Véronique Krings

Antiquaires et archéologues d'antan

Les Antiques d'Autun à la Renaissance : poids des travaux historiques et émergence d'un discours antiquaire (1529-1620)

VIVIEN BARRIÈRE

« Il se trouve des gens, à qui il semble, quand ils ne savent rien des fondateurs, ni des premiers ans des villes, qu'il leur est loisible et fort beau, d'en songer : moqueurs, qui par fausses allégations, par faux témoignages, et sottes raisons, trompent les simples gens le plus habilement qu'ils peuvent. Quant à moi, j'ai toujours pensé que celui qui veut rechercher l'antiquité de quelque lieu, s'en doit aller voir, et bien visiter les vieilles murailles, regarder partout s'il n'y a point quelque pierre qui parle »¹.

Lorsqu'en 1759 le comte de Caylus dresse la liste des auteurs ayant écrit sur le passé d'Autun, les deux premiers noms sont ceux d'historiens, Pierre de Saint-Julien de Balleure et Jean Munier. Aucun antiquaire n'a décrit les vestiges architecturaux de la ville avant le milieu du xvii^e s. : malgré la mention des *Augustoduni antiquitates* d'Etienne Ladone (publiées en 1640), le premier antiquaire qui ait réellement étudié les vestiges antiques d'Autun est, à ses yeux, l'auteur du *De antiquis Bibracte monumentis libellus* – ouvrage publié en 1650 à partir d'un manuscrit attribuable à Jacques Léauté et que Caylus attribue à tort à Edme Thomas². Pourtant, à la date où Caylus rédige ces lignes, cela fait au moins deux siècles que plusieurs ouvrages de référence ont été publiés en français sur

¹ E. VINET, *L'Antiquité de Saintes et Barbezieux*, Bordeaux, P. de Ladime, 1571.

² A.-Cl.-Ph. de CAYLUS, *Recueil d'Antiquités égyptiennes, étrusques, grecques, romaines et gauloises*, t. III, Paris, Desaint – Saillant, 1759, p. 368-369.

les villes ayant conservé des vestiges antiques : Symphorien Champier sur Lyon (1529) et Vienne (1537), Guillaume de Choul sur les antiquités de la vallée du Rhône (1538), Jean Poldo d'Albenas sur Nîmes (1559-1560) ou encore Elie Vinet sur Bordeaux (1565) et Saintes (1568). Les travaux de Frédérique Lemerle sur ces antiquaires montrent que les ouvrages consacrés aux vestiges antiques des villes se multiplient à la Renaissance, y compris pour des villes de taille moyenne comme Rouen, Pontoise, Caen, Orléans, Vienne, Dax, Angoulême, Bourges ou Autun³. L'étonnement de Caylus face au désintérêt dont firent longtemps l'objet les antiques d'Autun rejoint d'ailleurs les analyses de F. Lemerle selon laquelle « les sites qui se trouvaient à l'écart des grands foyers intellectuels et des itinéraires des voyageurs, comme Autun, n'ont suscité qu'assez tard des études approfondies »⁴.

Au moment où Nîmes, Saintes et Bordeaux voient leurs vestiges romains étudiés par des antiquaires, dans la seconde moitié du xvi^e s., à Autun, ce sont des historiens qui réfléchissent sur l'ancienneté de la ville, faisant très peu de cas des vestiges architecturaux. Ces historiens, dans la lignée de Barthélémy de Chasseneuz, élaborent alors une connaissance livresque de l'antiquité de la capitale éduenne en s'appuyant les mentions au sein des auteurs anciens et en recherchant l'étymologie latine des toponymes autunois modernes. Ce n'est que dans un second temps qu'apparaissent des antiquaires qui se concentrent sur les vestiges architecturaux et mobiliers ; à Autun, ils auraient donc près d'un siècle de retard par rapport à leurs homologues nîmois et aquitains. Qu'en est-il vraiment ? Peut-on mettre à profit l'exemple autunois pour revenir sur la distinction entre historiens et antiquaires établie par Arnaldo Momigliano en 1950⁵ ? En effet, le comte de Caylus distingue clairement ce qui, selon lui, relève de l'histoire (l'étude érudite des institutions, des aspects politiques, des grands personnages locaux et des sources anciennes) du travail antiquaire, c'est-à-dire de la description

³ F. LEMERLE, *La Renaissance et les antiquités de la Gaule : l'architecture gallo-romaine vue par les architectes, antiquaires et voyageurs des guerres d'Italie à la Fronde*, Turnhout, Brépols, 2005, p. 52-54, 62-70 = F. LEMERLE, « Les villes du royaume de France à la Renaissance : entre antiquité et modernité », *Seizième Siècle*, 9, 2013, p. 38-42.

⁴ LEMERLE, *Renaissance*, p. 127.

⁵ A. MOMIGLIANO, « Ancient History and the Antiquarian », *Journal of the Warburg and Courtauld Institutes*, 13, 3-4, 1950, p. 285-315 – article traduit en français sous le titre « L'histoire ancienne et l'Antiquaire », *Problèmes d'historiographie ancienne et moderne*, Paris, Gallimard, 1983, p. 244-293. On lira avec intérêt la mise au point proposée par Véronique Krings sur cet article fondateur mais ancien en préambule des actes d'une journée d'études organisée au musée Saint-Raymond de Toulouse en 2009 : V. KRINGS, C. VALENTI (dir.), *Les Antiquaires du Midi. Savoirs et mémoires (xvi^e – xix^e siècle)*, Paris, Errance, 2010, p. 8-10.

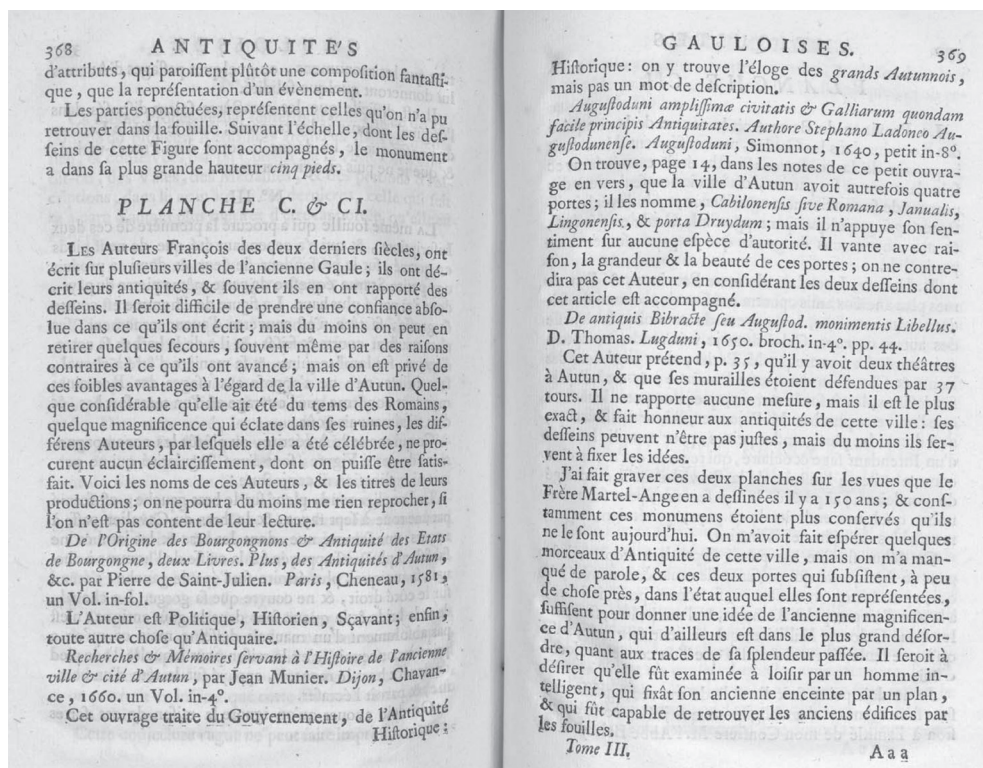


Fig. 1. Texte d'accompagnement des planches consacrées aux portes romaines d'Autun dans CAYLUS, *Recueil d'Antiquités égyptiennes, étrusques, grecques, romaines et gauloises*, t. III, p. 368-369 (© INHA).

précise des vestiges antiques (fig. 1) mais ces catégories rendent-elles compte des pratiques antiquaires autunoises de la Renaissance ?

Pour tenter d'apporter un nouvel éclairage à ces questions, nous avons cherché à rassembler l'ensemble des documents relatifs aux antiques d'Autun qui ont été produits entre les années 1520 et 1620, nous les avons mis en série afin d'évaluer la part constituée par les observations personnelles des auteurs et celle inspirée par les travaux de leurs devanciers⁶. Ce travail de remise en contexte de

⁶ Ces pages se concentrent sur les premiers travaux historiques et antiquaires relatifs à Autun et laissent délibérément de côté les récits de voyageurs (un voyageur milanais en 1517-1519, le chancelier Michel de l'Hospital dans le troisième quart du XVI^e s., un gentilhomme espagnol dénommé don Nicolas de Gutiérrez en 1580), les dessins d'architectes (Jacques Androuet du Cerceau entre 1545 et 1550, Etienne Martellange

la documentation s'appuie également sur un état actualisé des connaissances sur l'évolution de l'urbanisme d'Autun⁷.

Désintérêt pour les travaux antérieurs au ^{xvii}e siècle

Les recherches menées sur la période antique à Autun font assez peu de cas des travaux des historiens et des antiquaires du ^{xvi}e s. En effet, dès le ^{xviii}e s., un consensus se forme dans les milieux érudits pour considérer que le premier historien d'Autun digne de ce nom était Edme Thomas, auteur d'une *Histoire de l'antique cité d'Autun* (1660) dont la postérité dans les études autunoises fut considérable. Ce statut de pionnier des études autunoises mérite toutefois discussion car les travaux d'E. Thomas s'inscrivent de fait dans la continuité de ceux des premiers antiquaires autunois dont il partage certaines des qualités mais aussi certains des travers. Considérer l'*Histoire de l'antique cité d'Autun* comme un phare dans la nuit des études autunoises est une construction historiographique qu'a contribué à fonder son auteur et qui s'est développée *a posteriori* dans le discours savant au motif que l'œuvre d'E. Thomas était le premier ouvrage imprimé en langue française à décrire les vestiges romains d'Autun. Puisqu'E. Thomas était reconnu pionnier, les témoignages laissés par ses prédécesseurs ne méritaient donc pas d'être considérés. C'est ainsi que les recherches autunoises antérieures à 1660 sont restées largement inexplorées et inexploitées par les chercheurs s'intéressant à l'histoire d'Autun.

Sans doute la défiance envers les érudits de la Renaissance n'est-elle pas complètement injustifiée : ils citent rarement leurs sources, se laissent parfois abuser par des faux, fabriquent de toutes pièces des étymologies fantaisistes et, d'une manière générale, mêlent mythologie, tradition et récit historique dans une indistinction largement partagée par les auteurs de ce nouveau genre littéraire

en 1611) et deux séries de copies de vues des antiques d'Autun (dont les originaux datent de la fin du ^{xvi}e s. ou du début du siècle suivant). Sur ces sujets, cf. V. BARRIÈRE, *Les portes de l'enceinte antique d'Autun et leur modèles (Gaule, Italie, provinces occidentales de l'empire romain)*, thèse de doctorat, université de Bourgogne, 2012, p. 39-41, 51-56. Sur les plans d'Autun, cf. V. BARRIÈRE, « Cartes et plans de la ville d'Autun en Bourgogne : mise en série de la documentation cartographique. », in D. VITALI, C. GOUDINEAU (a cura di), *Il mondo celtico prima e dopo la conquista romana / Le monde celtique avant et après la conquête romaine. Studi in onore di / Mélanges en l'honneur de Jean-Paul Guillaumet*, Bologne-Dijon, Museo archeologico L. FANTINI, 2016, p. 393-404.

⁷ Y. LABAUNE *et al.*, *Autun antique*, Paris, Éditions du patrimoine, 2014 ; Y. LABAUNE, M. KASPRZYK *et al.*, « Autun / Augustodunum », cité des Eduens », in M. REDDÉ, W. VAN ANDRINGA (dir.), « La naissance des capitales de cités en Gaule chevelue », *Gallia*, 72-1, 2015, p. 196-215.

que sont les antiquités de villes⁸. Autre écueil : nombre des travaux les plus anciens sur les antiques d'Autun ont disparu. On en connaît parfois quelques extraits cités par d'autres, parfois on sait juste que ces recherches ont existé et le reste du temps, on ignore tout de leur existence. C'est par exemple le cas de Chervot dont nous ne connaissons pas l'activité antiquaire sans les témoignages de ses contemporains : Pierre de Saint-Julien de Balleure mentionne le nom du « Chantre Chervot d'Autun » pour regretter que ce dernier lui ait refusé l'accès à ses travaux⁹, contrairement à François Perrin qui dit puiser des informations « ès Mémoires susdits authorisés par bons tesmoignages »¹⁰. Selon H. Abord¹¹, il s'agit de Jacques Charvot, le fils de Jean Charvot qui fut vîerg (premier magistrat municipal) d'Autun à trois reprises entre 1512 et 1545 ; Jacques Charvot fut abbé de Saint-Pierre-L'Étrier avant de devenir grand chantre de la cathédrale d'Autun de 1558 à 1573. Nous ignorons quelle était la teneur réelle de ses recherches sur les antiquités d'Autun. Autre exemple : l'un des derniers témoignages de la Renaissance consiste dans la description des vestiges d'Autun qu'a laissée en 1610 un procureur du roi au baillage d'Autun, dénommé Anfert. Le manuscrit d'Anfert a appartenu à la bibliothèque d'un érudit autunois du xix^e s., Harold de Fontenay, avant de disparaître, probablement mis en vente en 1940¹². Par chance, on en conserve plusieurs extraits grâce aux citations qu'en a faites H. de Fontenay dans *Autun et ses monuments* (1889).

Premiers travaux historiques sur l'antiquité d'Autun (1529-1614)

Barthélémy de Chasseneuz peut être considéré comme l'un des premiers historiens d'Autun pour les pages qu'il y consacre dans le *Catalogus gloriae mundi* (1529)¹³. Plusieurs fois réimprimé au cours du siècle, ce texte eut une grande

⁸ C. LIAROUTZOS, « "Voici en deux mots tout ce que je peux déposer" : le silence des pierres et la parole du chercheur dans les antiquités de villes au xvi^e s. », *Seizième Siècle*, 9, 2013, p. 97-98.

⁹ P. DE SAINT-JULIEN DE BALLEURE, *De l'origine des Bourgongnons, et antiquité des estats de Bourgogne*, Paris, N. Chesneau, 1581, p. 226.

¹⁰ BnF, département des manuscrits, Français 14 392, fol. 3 ; transcrit dans Abord, *Histoire*, p. 29.

¹¹ H. ABORD, *Histoire de la Réforme et de la Ligue dans la ville d'Autun*, t. III, Autun, Dejussieu père et fils, 1886, p. 29, note 1.

¹² LEMERLE, *Renaissance*, p. 115, note 219.

¹³ LEMERLE, *Renaissance*, p. 114. Barthélémy de Chasseneuz est un juriste et un avocat né en 1480 à Issy-l'Évêque en Saône-et-Loire et décédé en 1541 à Aix-en-Provence où il avait exercé la fonction de président du parlement de Provence. Il fit ses études à Autun puis fut reçu docteur en Droit à Pavie avant de revenir à Autun.

influence sur les érudits contemporains qui s'en inspirèrent très souvent. C'est lui qui, chargé d'accueillir François I^{er} lors de sa visite à Autun en 1521, prononça un discours sur l'antiquité de la cité éduenne avant de guider le roi, en compagnie de Guillaume Budé, devant les principaux vestiges de la ville et notamment devant la pyramide de Couhard¹⁴. B. de Chasseneuz s'étonne qu'à la différence de nombreuses autres villes, Autun n'ait pas encore eu son éloge et se propose de remédier à cet oubli. Aussi attribue-t-il la fondation de la ville à Samothès, petit-fils de Noé, en convoquant les témoignages de César et Bérose. Samothès est supposé être l'un des fils de Japhet, le fils de Noé considéré comme l'ancêtre des peuples d'Europe¹⁵. L'évocation de Samothès, premier roi des Gaulois, comme fondateur d'Autun révèle en effet une volonté de hisser le peuple français au niveau des autres nations en rattachant l'histoire gauloise à l'histoire universelle, et accessoirement d'établir ainsi leur antériorité par rapport à Rome, c'est-à-dire leur supériorité¹⁶. Soucieux de mettre en valeur sa patrie, Chasseneuz insiste sur l'importance qu'avait la cité éduenne au sein de la Gaule celtique : il rappelle ses liens avec Rome qui faisaient d'elle l'amie et la sœur de Rome avant d'évoquer la situation géographique d'Autun et de décrire ses principales antiquités. Il parle d'abord de l'enceinte et des portes urbaines avant de mentionner le temple d'Apollon, le dieu Anubis, la magistrature éduenne du vergobret dont dérive, selon lui, le titre de vierg porté par le premier magistrat municipal d'Autun, le champ de Mars (actuel champ Saint-Ladre), le temple de Cupidon, les collines de Monjeu et Montdru, le temple de Bérécynthe, le temple de Mercure, les druides, les temples de Pluton et Proserpine près de l'Arroux, le temple de Janus, la pyramide de Cucubarrus (Couhard). Il évoque ensuite l'étymologie d'*Hedua*¹⁷ qu'il rapproche

¹⁴ B. DE CHASSENEUZ, *Catalogus gloria mundi*, Francfort-sur-le-Main, S. Feyerabend, 1579, p. 51 (*pars II, consideratio V*) (1^{ère} édition en 1529) : roi-antiquaire, François I^{er}, *Christianissimus Rex noster Franciscus I. magnus Historiographus (...) antiquitatum amator*, fut tellement impressionné par les vestiges conservés qu'il qualifia Autun de « Rome françoise ».

¹⁵ Pourtant, le texte de la Genèse (X, 2-3) ne mentionne pas Samothès – ni comme fils de Japhet (« Fils de Japhet : Gomer, Magog, Madaï, Yavane, Toubal, Mèshek et Tiràs », ni comme fils de Gomer (« Fils de Gomer : Ashkenaz, Rifath et Togarma »).

¹⁶ La publication en 1497 des *Antiquitatum variarum volumina* d'Annius de Viterbe (1432-1502), alias Giovanni Nanni, connut un immense succès pour cette raison : l'auteur se fonde sur des textes apocryphes qu'il attribue notamment à l'historien babylonien Bérose et à d'autres auteurs antiques pour détailler la chaîne généalogique qui relie les Français à Noé en passant par tous les rois gaulois. Joseph Juste Scaliger (1540-1609) démontra pourtant dès le xvi^e s. que les sources publiées par Anniius de Viterbe étaient apocryphes.

¹⁷ Formée à partir du nom du peuple éduen (*Eduus* / *Heduu*s), *Hedua* est l'une des

du chevreau (*hoedus*), les peuples gaulois voisins des Eduens, les relations avec César lors de la guerre des Gaules, la figure de Divitiac, les druides, les bardes et les premiers rois gaulois. Au terme de cette énumération des vestiges antiques mêlée de considérations sur la guerre des Gaules, B. de Chasseneuz brosse un tableau de la situation archéologique d'Autun au début du xvi^e s. :

*Pendent opera interrupta, minę murorum ingentes. Incredibilis etiam aedificiorum moles, Palatia, strata, columnae, statuae, pontes, aquaeductus, verum omnes mirantur portas strataque viarum & quae quotidie effodiuntur marmora, complura monumenta, & Pyramides quae adhuc exstant non vetustate consumptae, videntur & cavernae, fornices, fundamenta sub agris, sub ecclesiis, sub multorum civium domibus, ex quibus quanta olim fuerint aedificia praeclara, quanta insuper fuerit Heduarum potentia, quisque certē coniectare poterit*¹⁸.

Pour résumer cette situation qui associe l'étendue du champ de ruines à la grandeur passée, on voit apparaître la maxime suivante : *Hedua quanta fuit, magna ruina docet* – adaptation de la formule *Roma quanta fuit, ipsa ruina docet* qui semble être apparue à Rome autour des années 1530 avant de faire le tour de l'Europe antique¹⁹.

appellations portées par la ville d'*Augustodunum* avant qu'elle ne devienne Autun. Chasseneuz mentionne également ce nom sous la forme d'*Augustudunum*.

¹⁸ CHASSENEUZ, *Catalogus*, p. 354 : « Les constructions, brisées, restent suspendues dans le vide ; immenses sont les murailles aux crêtes menaçantes. La masse des édifices est à peine croyable, des palais, des voies pavées, des colonnes, des statues, des ponts, des aqueducs. En vérité, tout le monde admire les portes, le pavement des rues et tous les marbres qui chaque jour sortent du sol. Entre autres monuments, on voit des pyramides toujours debout que le grand âge n'a pas altérées ainsi que des grottes, des baies, des fondations sous les champs, sous les églises, sous les demeures de nombreux habitants, tout cela permet à chacun de se représenter à quel point ces édifices étaient jadis magnifiques, à quel point la puissance des Eduens était supérieure ».

¹⁹ CHASSENEUZ, *Catalogus*, p. 354. Cf. N. DACOS, « De "Tempus edax rerum" à "Roma quanta fuit ipsa ruina docet" : Hermannus Posthumus, l'Entrée à Rome de Charles Quint et Latino Giovenale Manetti », *Camenae*, 2, juin 2007. C'est la période médiévale qui invente cette thématique qui est joliment formulée, au xiii^e s., par l'évêque de Tours, Hildebert de Lavardin : *Par tibi, Roma, nihil, cum sis prope tota ruina | quam magni fueris integra, fracta doces*. La première attestation de la formulation *Roma quanta fuit ipsa ruina docet* apparaît sur un dessin datant certainement de 1536 et dû à l'Anonyme A, selon la typologie établie par H. Egger et C. Hülsen, identifié par N. Dacos comme Hermannus Posthumus (Herman Postma), un peintre romaniste hollandais. Rien ne permet d'assurer avec certitude que Posthumus en soit pour autant l'inventeur. La formule est ensuite reprise telle quelle par Serlio, en 1540, sur le frontispice du troisième livre des *Sette libri dell'architettura*. L'édition de Chasseneuz de 1546 est, à

Comment Chasseneuz évoque-t-il dans le détail les vestiges gallo-romains ? Si l'on cite la mention que Chasseneuz fait des portes urbaines,

*Ingentes porte, quibus singulis portalitia, que de celo pendere videbantur applicata extiterant : et de quibus hoc evo, duo fere integre permansere & que adhuc patula cunctis adsunt*²⁰,

on s'aperçoit qu'on a moins affaire ici à une description qu'à une mention explicitée qui confirme le caractère très relatif de l'attention portée par B. de Chasseneuz à la réalité des vestiges archéologiques, à leur organisation, à leurs techniques de construction ou à leur plan.

Pour autant, le retentissement des travaux de Chasseneuz fut manifeste tout au long du xvi^e s. Moins de dix ans plus tard, en 1537, Gilles Corrozet emprunte la logique choisie par B. de Chasseneuz avec *Le Catalogue des villes et citez, fleuves et fontaines assises es trois Gaules*. On y retrouve la mention de Samothès, lieu commun des discours historiques de l'époque. La notice consacrée à la fondation d'Autun s'en tient à des considérations étymologiques et reprend la liste des principaux toponymes mentionnés par Chasseneuz avec plus ou moins de fidélité avant de s'écarter de sa source pour préciser l'étymologie d'*Augustudunum* : Lucifer, troisième fils de Jupiter et père de Dedalion, fut le grand père d'Augè, l'épouse d'Apollon. Le dieu grec qui venait de fonder la ville d'Autun lui donna donc le nom de son épouse qu'il abandonna sur place et qui fut « ensepulturée soubz une Piramide au mont de Cucubarre, ainsi qu'on voit encores de présent »²¹. On le voit clairement ici, les vestiges antiques n'intéressent G. Corrozet que dans la mesure où leur évocation vient illustrer ses constructions étymologiques²².

ma connaissance, la première attestation de cette formule adaptée à Autun – *Hedua* qui connut une certaine postérité dans le cercle des savants autunois. Peut-être l'expression figure-t-elle dès l'édition originale de 1529 que je n'ai pas eu l'occasion de consulter.

²⁰ Il s'agit là du texte de la première édition de 1529, *pars XII, consideratio LX*, cité dans LEMERLE, *Renaissance*, p. 174 et dans la base de données en ligne *Architectura – Gallia Romana* <http://architectura.cesr.univ-tours.fr/GalliaRomana/notice.asp?numfiche=139> : « D'immenses portes s'élevaient, sur chacune desquelles des galeries semblaient comme suspendues dans les airs ; de celles-ci, aujourd'hui, deux sont demeurées presque intactes, encore maintenant elles sont à la vue de tous ». La traduction de *portalitia* pose problème : littéralement, ce terme désigne les « portails » entendus au sens de portes monumentales.

²¹ G. CORROZET, *Le Catalogue des antiques érections des Villes & Citez, assises es trois Gaules*, Paris, E. Groulleau, 1551, p. 1 (1^{ère} édition en 1537).

²² CORROZET, *Catalogue*, p. 2-3 ; même anecdote déjà dans CHASSENEUZ, *Catalogus*, p. 352.

Également dans la lignée du *Catalogus gloriae mundi* de Chasseneuz dont il suit le plan et reprend les anecdotes dans une version reformulée, il faut mentionner les travaux de l'historien bourguignon Guillaume Paradin, auteur d'un *De antiquo statu Burgundiae liber*, publié à Lyon, en 1542. La description des vestiges encore visibles n'intéresse pas l'auteur qui se contente de les énumérer rapidement : *Porro sunt ruinae statuarum, columnarum, aquaeductum, Pyramidum, theatrorum, arcuum, atque alia innumera vetustatis opera*²³. La démarche de ces premiers historiens est à ce titre parfaitement révélatrice de ce moment où l'étude de l'antiquité peut se confondre avec l'établissement de généalogies et d'étymologies mythiques, se désintéressant de la description des vestiges architecturaux.

L'année 1575 voit la publication de deux *Cosmographies*, celle de Sebastian Münster et François de Belleforest d'une part, *La Cosmographie universelle de tout le monde*, et celle d'André Thevet, d'autre part, *La Cosmographie universelle d'André Thevet Cosmographe du Roy*. André Thevet (1516-1590) est un géographe qui a effectué plusieurs voyages, notamment dans le bassin méditerranéen oriental, au Levant et au Brésil. Bien que Ronsard et Du Bellay lui aient fait l'honneur de composer des poèmes liminaires, l'ouvrage d'A. Thévet est de manière générale considéré comme moins soigné, moins précis, moins bien illustré que celui de Münster et Belleforest²⁴. C'est dans le chapitre XVIII du livre XIV que le géographe évoque la situation géographique de la ville d'Autun, mentionne ses « murailles fort antiques », explique ses appellations passées (Bibracte, *Augustodunum*), mentionne – sans décrire – « les grandes antiquitez qui y sont encore » avant de souligner que le premier magistrat des Autunois, le vierg, tire son nom du *vergobretus* mentionné par César. Commence alors le coutumier développement sur les toponymes autunois aux origines pseudo-antiques (le Mont-jeu – *Mons Iovis*, le Cellier Iulio, le Champ Mars, la Ianetoie, le Mont-Dreux et le Mont de Bar) qui précède les lignes consacrées aux vestiges antiques proprement dits :

« Autrefois y avoit un Temple de Ianus, & s'y voit encore une grosse Tour quarree, fort haulte, au pied de laquelle coule un petit ruisseau, appelé Coraigne. Au-dedans d'icelle y a apparence d'Autels, à la forme des anciens Romains, sur quoy on immoloit les hommes tous vifs (...) Près d'icelle [ville] y a une grande Pyramide, au lieu appellé Couard. En outre s'y voit un Amphitheatre, & deux Portes antiques, bien cimentees, & d'une matiere si dure, qu'il faudroit bien six heures pour en arracher une seule pierre, & sont rangees en forme d'Arcs doubles »²⁵.

²³ G. PARADIN, *De antiquo statu Burgundiae liber*, Lyon, E. Dolet, 1542, p. 127 : « Plus loin, ce sont des ruines de statues, de colonnes, d'aqueducs, de pyramides, de théâtres, d'arcs, et d'autres innombrables ouvrages du temps ancien. ».

²⁴ LEMERLE, *Renaissance*, p. 68-69.

²⁵ A. THEVET, *La cosmographie universelle d'André Thevet cosmographe du roy. Illustree*

La lecture du chapitre qu'A. Thevet consacre à l'ancienneté d'Autun et à ses vestiges antiques permet à mon sens de nuancer l'idée selon laquelle l'œuvre du cosmographe du roi serait bien inférieure à la *Cosmographie* de Belleforest : bien que de manière très succincte, les portes d'Autun sont toutefois décrites et l'intérêt d'A. Thevet pour l'architecture antique se manifeste à plusieurs reprises, notamment par sa connaissance du lexique architectural de base (colonne, chapiteau, ordre ionique, ordre corinthien). La confrontation des passages consacrés à Autun dans les deux *Cosmographies* concurrentes montre un intérêt pour les vestiges chez A. Thevet là où le rôle de F. de Belleforest se rapproche davantage de celui d'un compilateur. Pour autant, le travail colossal réalisé par Belleforest ne mérite pas d'être jugé à l'aune des pages consacrées à Autun. Par ailleurs, pour ce qui est du rapport aux sources, A. Thevet prétend fonder son discours historique sur « [s]es vieux parchemins » et « quelques livres escrits à la main » sans jamais mentionner le moindre nom, contrairement à F. de Belleforest qui indique clairement avoir quant à lui exploité les travaux historiques inédits de P. de Saint-Julien de Balleure. Les travaux de ce dernier passent souvent pour les plus anciens travaux historiques disponibles sur Autun qui soient dignes d'intérêt, sans doute en raison des origines locales de leur auteur.

L'historien bourguignon est l'auteur d'un ouvrage en deux livres publié en 1581, *De l'origine des Bourgongnons, et antiquité des estats de Bourgogne*, au sein duquel figure un *Discours de l'illustre et très-ancienne cité d'Autun, Auguste, et capitale des Heduois*, 1580. La rédaction des deux livres fut achevée au plus tard en 1573 et, comme le signale l'auteur dans l'avant-propos du second livre, ses travaux ont sommeillé huit ans avant d'être publiés, huit ans pendant lesquels ils ont circulé parmi ses amis et même dans un cercle plus large²⁶. Le *Discours de l'illustre et très-ancienne cité d'Autun* a été commandé à P. de Saint-Julien de Balleure par l'évêque d'Autun, Charles d'Ailleboust (1572-1585). Il s'agit d'une dissertation historique visant à établir qu'Autun est bien l'ancienne Bibracte. Par conséquent, elle fournit assez peu d'informations sur les vestiges romains : comme pour la majorité des érudits de l'époque, il ne fait pas de doute aux yeux du doyen de Chalon que Bibracte et Autun sont une seule et même ville, la capitale des Éduens nommée Bibracte du temps de l'indépendance, devenue *Augustodunum* pour rendre hommage au nouveau Prince, comme elle prit le nom de *Flavia* à l'époque tardive pour remercier Constantin de ses bienfaits. Il s'agissait de présenter un

de diverses figures des choses plus remarquables veuës par l'auteur, & incogneuës de noz anciens & modernes, Paris, Pierre L'Huillier, 1575, p. 556.

²⁶ F. DE BELLEFOREST, S. MÜNSTER, *La Cosmographie universelle de tout le monde*, Paris, M. Sonnius ou N. Chesneau, 1575. Ceci explique pourquoi F. de Belleforest publie un résumé très fidèle et plutôt complet des travaux de P. de Saint-Julien de Balleure, six ans avant leur publication effective.

argumentaire solide en faveur de l'hypothèse autunoise face à certaines opinions discordantes soutenant que Bibracte était située à l'emplacement de Beaune ou encore sur le mont Beuvray. Il importe en effet à l'évêque qu'Autun, siège de l'Évêché, soit bien la Bibracte dont parle César et qui fut l'alliée de Rome. Dans l'ensemble, on voit chez l'érudit bourguignon des raisonnements fondés sur des étymologies fantaisistes côtoyer des prises de distance par rapport à tel ou tel lieu commun des recherches autunoises : à propos du fondateur d'Autun, Samothès, P. de Saint-Julien de Balleure fait part de ses réserves²⁷. Seuls quatre monuments sont très brièvement décrits : les temples de Pluton et Proserpine au bord de l'Arroux, la pierre de Couhard et un temple de Cupidon. Le doyen de Chalon se plaint et s'excuse de ces lacunes, dont la cause est liée au refus qui lui a été opposé d'accéder à certaines sources qu'il comptait utiliser, notamment les mémoires du chantre Chervot d'Autun et de Du Pin, doyen d'Avallon : « j'ay esté contrainct soutenir ce fais tout seul, sans avoir iamais fait plus de sejour à Autun, que les voyageurs sont costumiers faire en passant »²⁸. Notons enfin que le propos est illustré par un *Plant & Pourtraict de la ville d'Authun*, réalisé au plus tard en 1574 : document très précieux pour la connaissance d'Autun au xvi^e s. mais sans lien avec le texte, cette vue cavalière d'Autun avait déjà été publiée dans la *Cosmographie* de Münster et Belleforest, parue en 1575 chez le même éditeur (fig. 2).

Les historiens du début du xvii^e s. ne se détachent guère de leurs devanciers, quand bien même il s'agit d'André Duchesne, alors considéré comme un historien de premier plan. Ses *Antiquitez et recherches des villes, chasteaux, & places plus remarquables de toute la France* (1609) reprennent très largement le développement que P. de Saint-Julien de Balleure avait consacré à Autun en 1580 : Duchesne indique d'ailleurs explicitement au début de son développement qu'il utilise comme source les travaux de l'historien bourguignon qu'il paraphrase souvent et recopie parfois quasiment de manière littérale. Duchesne livre une glose des travaux de Saint-Julien de Balleure qui respecte le fil suivi par sa source tout en insérant ses propres réflexions²⁹. La contribution de Jacques de Fontenay ne s'intéresse pas davantage aux vestiges antiques, si l'on excepte une mention lapidaire d'un temple dédié à Janus au lieu-dit la Genetoye. Dans *Les antiquitez, fondations et singularitez des plus célèbres villes, chasteaux, places remarquables, églises, forts, forteresses du royaume de France* (1614), le titre est directement inspiré d'A. Duchesne, le chapitre consacré à Autun, de la *Cosmographie* de F. de Belleforest.

²⁷ SAINT-JULIEN DE BALLEURE, *Origine*, p. 225.

²⁸ SAINT-JULIEN DE BALLEURE, *Origine*, p. 204, 226.

²⁹ A. DUCHESNE, *Les antiquitez et recherches des villes, chasteaux, et places plus remarquables de toute la France*, seconde partie, Paris, J. Petit-pas, 1609, p. 257.



Fig. 2. Plant et pourtrait de la ville d'Authun (publié dans BELLEFOREST 1575 et dans SAINT-JULIEN DE BALLEURE 1581).

L'émergence d'une génération d'antiquaires autunois

Ces premiers travaux historiques sur Autun contiennent, pour la plupart, de brèves mentions des vestiges architecturaux antiques qui ne peuvent pas prétendre au statut de descriptions, même si certains, à l'instar d'A. Thevet, manifestent une certaine attention à la réalité des vestiges et aux considérations architecturales. Globalement, ce qui se dégage de l'étude des travaux menés sur l'antiquité d'Autun du début du xvi^e s. au début du xvii^e s., de B. de Chasseneuz à A. Duchesne, c'est la prédominance d'une approche fondée sur le primat des sources textuelles antiques face à une approche qui privilégierait les vestiges matériels comme moyens de connaissance. À la différence de villes riches en monuments antiques qui eurent leurs antiquaires dès la première moitié du xvi^e s. pour Lyon et Vienne ou dans la seconde moitié du siècle pour Nîmes, Bordeaux, Saintes et Arles, « les autres cités, moins prestigieuses, Dax, Angoulême, Bourges, Rouen, Autun, eurent surtout leurs historiens ». F. Lemerle souligne par ailleurs, comme Caylus, qu'il faut attendre la seconde moitié du xvii^e s. pour que des auteurs autunois commencent à décrire les vestiges conservés de leur ville³⁰. Ce retard me semble devoir être nuancé au regard d'une étude attentive des conditions de production des deux ouvrages mentionnés par Caylus et d'un autre antiquaire dont le travail est resté largement inédit, François Perrin.

Dans cet Autun de la Renaissance, les premières recherches locales qui puissent être qualifiées d'antiquaires sont au nombre de trois : le *De antiquis Bibracte monimentis libellus* attribué au médecin Léauté (manuscrit rédigé dans les années 1580-1590, acquis par E. Thomas et publié en 1650)³¹, les *Véritables recherches de l'Antiquité de la Cité d'Autun* du chanoine Perrin (manuscrit composé dans les années 1590-1606) ainsi que les *Augustoduni antiquitates* de l'avocat E. Ladone (rédaction en 1620 au plus tard, publiées en 1640)³². Les dates de publication habituellement retenues pour évoquer ces travaux sont par conséquent trompeuses du fait du délai, parfois de plusieurs décennies, intervenu entre la réalisation

³⁰ LEMERLE, *Renaissance*, p. 27-28, 66.

³¹ J. LÉAUTÉ (attribué à), *De antiquis Bibracte seu Augustoduni monimentis libellus*, Lyon, G. Barbier, 1650. Sur la datation du *De antiquis Bibracte* et l'identité de son auteur, je renvoie à Barrière, *Portes*, p. 100-107. Un article sur le rapport entre le texte et les figures (issu d'une communication au colloque *Donner à voir l'Antiquité : genèse, circulation et fonctions des représentations figurées de l'antique (xvi^e-xix^e siècle)* au musée de la Romanité de Nîmes en mai 2019) est en cours de publication. Une édition, traduction, commentaire de l'ouvrage est en cours de préparation.

³² E. LADONE, *Augustoduni amplissimae civitatis et Galliarum quondam principis antiquitates*, Autun, B. Simonnot, 1640, dédicace : une mention de l'auteur dans la dédicace de l'ouvrage implique que sa rédaction a débuté au plus tard trois ans avant le décès de son protecteur, le président Pierre Jeannin (survenu en 1623). Cf. aussi BARRIÈRE, *Portes*, p. 111-114.

effective des recherches et leur publication. De fait, la chronologie relative entre ces trois antiquaires doit être revue³³ et la date d'émergence de cette première génération d'antiquaires autunois peut être remontée d'au moins deux décennies pour Ladone, d'un demi-siècle environ pour Léauté, ce qui amène à relativiser l'idée d'un important retard autunois en termes de recherche antique par rapport aux autres villes du royaume.

Par rapport aux historiens très influencés par les écrits de Chasseneuz et de Saint-Julien de Balleure, avec Léauté, Perrin et Ladone, apparaît une nouvelle catégorie d'érudits qui rompt partiellement avec certaines pratiques antérieures. Jacques Léauté explique qu'il n'entend pas traiter des sujets déjà abordés par ses prédécesseurs mais se concentrer exclusivement sur des sujets inédits et neufs³⁴. À l'exception de sa contribution à la querelle sur l'emplacement de Bibracte, Léauté est fidèle à sa parole, personne avant lui n'avait décrit de manière détaillée l'ensemble des monuments antiques encore visibles, personne n'avait réfléchi sur l'emplacement de la fondation urbaine, sur sa salubrité, sur son climat, sur la répartition de ses sources, sur les vents qui y soufflent, sur le rapport qu'entretiennent les portes urbaines avec les points cardinaux... Il est d'ailleurs très révélateur de constater qu'à aucun moment, lorsqu'il parle des vestiges autunois, J. Léauté ne s'appuie sur des recherches antérieures : ses observations sont fréquemment faites à la première personne. L'antiquaire autunois, tout comme Fabri de Peiresc, ne fait d'ailleurs pas de l'antiquité une monomanie, plusieurs digressions révèlent que ses intérêts sont multiples : la botanique et

³³ LEMERLE, *Renaissance*, p. 116 : contrairement à ce qu'avance F. Lemerle qui attribue le *De antiquis Bibracte* à un propriétaire du manuscrit, Edme Thomas, et non à son auteur (J. Léauté), le contenu de l'ouvrage publié en 1650 ne peut pas avoir été très influencé par les écrits d'E. Ladone. On en trouve une confirmation dans un extrait de Ladone, *Antiquitates*, p. 74 : *Imo vero iam olim peractus est hic labor (ut audio) a Perrino & Leotio Aeduae civitatis alumnis, nihilque amplius superest quam ut typis eorum mandentur & auspice Ianino, immortalitati consecrentur* (« En réalité, ce travail a déjà été effectué, on me l'a dit, par Perrin et Léauté, tous deux fils de la cité éduenne, et aucun acte ne serait plus magnifique que celui de donner leurs livres à l'impression pour que, sous les auspices de Jeannin, leur immortalité soit reconnue. »). Il est donc clair qu'au moment où Ladone écrit, les travaux de Perrin et de Léauté n'ont pas été publiés et que celui-ci ne les a jamais rencontrés physiquement.

³⁴ LÉAUTÉ (attribué à), *De Bibracte*, p. 2 : *Caeterum ea quae ab aliis tradita sunt, recensere supervacaneum existimo, sed veris & paucis rem perstringemus, & quae ab aliis intacta sunt exponemus* (« Du reste j'estime superflu de recenser ce que d'autres ont rapporté mais j'aborderai le sujet brièvement et avec vérité et j'exposerai ce à quoi les autres n'ont pas touché »).



Fig. 3. Orientation du rempart gallo-romain et de ses quatre portes par rapport aux points cardinaux dans LÉAUTÉ, *De Bibracte*, p. 34.

l'astronomie sont clairement, pour l'antiquaire autunois, des domaines familiers sur lesquels il est capable de produire des schémas savants et de mentionner les travaux d'autres érudits (fig. 3).

Quant à François Perrin à qui l'on doit des poèmes célébrant l'antiquité d'Autun³⁵, sa contribution majeure à l'étude des vestiges romains d'Autun réside dans un manuscrit intitulé *Véritables recherches de l'Antiquité de la Cité d'Autun* dont un manuscrit actuellement conservé à la BnF contient plusieurs extraits³⁶.

³⁵ F. PERRIN, *Trois centuries de sonnets par François Perrin Autunois. Contenant le vray pourtraict de la vie humaine, ou naïfvement est depeinte la corruption de la misere humaine, & le bien souverain de l'homme. Avec les antiquitez de plusieurs Citez memorables*, Paris, G. Chaudiere, 1588 (première édition en 1574).

³⁶ BnF, département des manuscrits, Français 14 392 : le manuscrit a appartenu à la famille autunoise Arthault avant de passer en la possession du marquis de Quincye qui en fit don en 1775 à la Bibliothèque nationale (ancienne cote dans le fonds La Mare : S.F., n° 836).

Les allusions à l'actualité récente (le siège d'Autun par les troupes du roi en 1591) se mêlent avec les travers habituels du genre historique à la Renaissance (chronologie fondée sur la datation diluvienne, recherche du fondateur mythique de la ville, mention des rites druidiques...) mais tout l'intérêt des travaux de F. Perrin réside dans les informations qu'il livre sur la topographie autunoise et dans ses observations personnelles. On ignore en quoi consistait précisément le projet de F. Perrin mais ce manuscrit témoigne de la volonté du chanoine autunois de rassembler des travaux et des mémoires relatifs aux antiquités de la ville, ce que l'on peut interpréter comme une étape préparatoire à l'écriture d'une histoire d'Autun ou d'une vaste somme que le chanoine n'a, semble-t-il, pas eu le temps de mener à bien. Quoi qu'il en soit, l'intérêt de F. Perrin pour le passé de sa ville fait de lui l'un des premiers antiquaires autunois dont on puisse lire les travaux.

De même, E. Ladone ne fait pas seulement œuvre de poète, ses vers latins sont une façon de faire œuvre d'historien : chaque poème donne lieu à une ou plusieurs notes de fin de texte dans lesquelles il détaille, en prose, les sources sur lesquelles il se fonde : il les cite et les commente. Bien souvent, l'intérêt historique ne réside donc pas dans le poème lui-même qui se cantonne à la célébration et à l'éloge mais dans le commentaire consécutif. Ses poèmes sont consacrés à diverses divinités païennes ou chrétiennes qui lui fournissent alors le prétexte d'évoquer, lieu après lieu, la ville d'Autun, à la manière d'un guide : pour ce faire, l'avocat Ladone associe la divinité célébrée dans son poème à un lieu, en établissant un lien qui peut être étymologique ou pseudo-archéologique : un poème en l'honneur de Samothès, le fondateur mythique d'Autun, permet alors à l'avocat de réfuter la thèse de ceux qui pensent que Bibracte est sur le mont Beuvray, un poème célébrant les anciens druides est l'occasion de parler de Montdru, un poème en l'honneur des nymphes de l'Arroux lui permet d'évoquer la récente découverte d'une statue identifiée comme le dieu-fleuve Arroux que l'abbé Jeannin, frère du président du parlement de Bourgogne, Pierre Jeannin, a fait transporter à Montjeu, et ainsi de suite. La contribution de l'avocat Ladone a souvent été mentionnée par les chercheurs mais bien peu reconnaissent la valeur du travail d'antiquaire effectué par Ladone : on lui reproche le côté épars de ses remarques et sans doute la forme poétique qu'il a choisi de donner à son recueil. Les érudits postérieurs, peut-être trop concentrés sur le poète, ont largement méconnu l'antiquaire, ne comprenant pas que la célébration de la patrie ancestrale trouvait sa place dans les poèmes mais que les considérations historiques et archéologiques étaient, quant à elles, développées dans les notes de fin de texte, sans que cela n'implique, aux yeux de Ladone une quelconque moindre importance – la succession des notes étant presque systématiquement plus longue que le poème lui-même. L'avocat y mentionne avec rigueur et précision les auteurs qu'il a lus et à qui il emprunte des citations, transcrites dans leur langue d'origine : des auteurs antiques en premier lieu mais

aussi le faux Bérose et plusieurs érudits modernes (B. de Chasseneuz, J. Léauté, J. Lipse, Merula, S. Münster, G. Paradin, F. Perrin, A. Thevet). L'utilisation répétée du témoignage apocryphe du faux Bérose n'empêche pas Ladone de prendre ses distances vis-à-vis des personnages mythiques : lorsqu'il évoque, après B. de Chasseneuz et G. Corrozet l'anecdote selon laquelle Augè, l'épouse d'Apollon, aurait été enterrée sous la pyramide de Couhard, il précise que ce n'est là qu'une fable. Pour ces raisons, la contribution de l'avocat Ladone est bien celle d'un antiquaire, au même titre que le chanoine Perrin, lui aussi poète à ses heures, ou que Jacques Léauté.

Les Lyonnais, proches de l'Italie, sont sans nul doute les pionniers de l'antiquarisme en France : en 1529, tandis que Symphorien Champier publie ses recherches sur les antiquités de Lyon et de Vienne, le *Catalogus gloriae mundi* de Barthélémy de Chasseneuz témoigne d'un intérêt bien moindre pour les vestiges architecturaux mais répond à d'autres préoccupations contemporaines qui trouvent un écho, pendant près d'un siècle, auprès de plusieurs historiens et cosmographes de la Renaissance qui, successivement, se penchent sur les questions soulevées par Chasseneuz. Cela dit, dès la fin du xvr^e s., Autun, qui fut la seconde ville de la province de Gaule Lyonnaise, comme en témoignent la grandeur de ses vestiges, voit apparaître plusieurs antiquaires, le médecin Léauté, le chanoine Perrin, l'avocat Ladone. Ce décalage chronologique avec d'autres grandes villes au passé gallo-romain, moindre qu'on ne pouvait le penser mais réel toutefois, expliquerait pourquoi les antiquaires d'Autun ont dès le début associé l'étude du mobilier, des inscriptions, des monnaies et des édifices alors qu'ailleurs ce mouvement s'est fait en deux temps – d'abord la numismatique et l'épigraphie, ensuite seulement l'architecture. De fait, les recherches sur le phénomène de l'antiquarisme montrent d'indéniables disparités régionales au sein du royaume : en Auvergne, par exemple, on ne décèle pas réellement d'intérêt antiquaire avant la fin du xvr^e s. et le début du xviii^e s.³⁷. Il est par ailleurs intéressant de constater, à travers l'exemple autunois, je pense particulièrement à François Perrin et à Etienne Ladone, qu'il existe des porosités entre ces figures d'historiens attachés à démontrer l'ancienneté des origines des villes et celles d'antiquaires privilégiant l'observation minutieuse des vestiges antiques. Sans doute a-t-on trop tendance à les opposer dans leurs objectifs, leurs méthodes et leurs pratiques. Il n'empêche que ces érudits se situent les uns par rapport aux autres. Pour preuve de la prise de conscience d'une communauté antiquaire naissante à Autun, ce propos de l'avocat Ladone manifestant son souhait de voir publiés les travaux de deux de ses devanciers :

³⁷ LEMERLE, *Renaissance*, p. 108.

*Floruere quidem superiori aetate duo viri celeberrimi, Franciscus Perrinus, & Iacobus Leotius uterque Aeduus, quos audio civitatem Aeduam Gallice descripsisse, sed nescio quo fato accidit ut authores tanti nominis in publicum prodire vetentur, imo nec privatim eos videndi copia fiat, tui sunt (o patria) utere iure tuo, iube ut prodeant, & merito posthac non defraudentur honore*³⁸.

Au sein de la conséquente liste des érudits de la Renaissance à avoir travaillé sur le passé d'Autun, ce sont bien Perrin et Léauté, ceux avec lesquels il partage une proximité intellectuelle sans même jamais les avoir rencontrés, qui reçoivent les éloges d'E. Ladone : qui se ressemble se reconnaît.

Vivien Barrière

Maître de conférences en histoire-
archéologie à CY Cergy Paris Université
33, boulevard du Port – Site des Chênes
95011 Cergy-Pontoise cedex
vivien.barriere@cyu.fr

³⁸ LADONE, *Augustoduni antiquitates*, p. 65-66 : « Par le passé ont brillé deux hommes très illustres, François Perrin et Jacques Léauté, tous deux Autunois, qui comme je l'ai entendu dire avaient décrit en français la cité éduenne mais j'ignore par quel sort il est arrivé qu'on n'ait pas permis d'être publiés à des auteurs d'un si grand renom, et pire, qu'il ne soit pas possible de les consulter chez eux. Ils sont tiens, ô patrie !, use de ton droit, ordonne qu'ils soient publiés et qu'ils ne soient plus frustrés de l'honneur qui leur revient. ». E. Ladone qui affirme ne pas avoir eu connaissance des travaux de Léauté rapporte, à tort, que ce dernier aurait écrit en français.